

# INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Nouvel outil de l'IBPT pour trouver un opérateur approprié pour l'envoi de colis

**Bruxelles le 11 mai 2021 – Avec ce nouvel outil, l'IBPT permet de rechercher et de comparer les alternatives pour l'envoi de colis de 2 kg en Belgique ou vers une destination au sein de l'UE. L'utilisateur peut ainsi non seulement comparer les prix, mais aussi examiner les caractéristiques du produit qui sont importantes pour lui. À l'aide de cet outil, l'IBPT veut mieux informer les consommateurs, diminuer les obstacles aux services postaux et stimuler la concurrence sur le marché.**

Fin 2017, l'IBPT avait déjà publié [www.pointpostal.be](http://www.pointpostal.be), un outil en ligne cartographiant tous les points de service postal des opérateurs. Grâce à la géolocalisation ou en saisissant une ville ou une adresse exacte, il est possible de rechercher des points à proximité ou sur l'itinéraire. Les données obtenues concernent les services offerts, l'adresse, les heures d'ouverture, les jours de fermeture et l'accessibilité éventuelle aux personnes handicapées.

Conjointement avec les opérateurs, l'IBPT va maintenant plus loin et publie également sur son site Internet un outil qui offre une transparence sur les tarifs et les caractéristiques des colis de 2 kg. Les petits utilisateurs ont ainsi un meilleur aperçu du large éventail d'offres et de tarifs des différents opérateurs postaux, tant en Belgique qu'au sein de l'UE. La connaissance de l'utilisateur quant aux services postaux diminuera les obstacles à l'utilisation de ces services et stimulera la concurrence sur le marché. En effet, le segment dans lequel le petit utilisateur envoie lui-même des articles<sup>1</sup> a une envergure encore limitée mais possède, en raison de la popularité des canaux de seconde main notamment, dans lesquels le consommateur devient également vendeur et donc expéditeur, un grand potentiel de croissance.

Les informations tarifaires publiées sont basées sur les données du site Internet de la Commission européenne<sup>2</sup>. Avec l'aide des opérateurs, un ensemble de caractéristiques utiles des produits concernant les services, comme les dimensions et les poids minimums et maximums (avec parfois un maximum de plus de 2 kg pour le même tarif), la présence d'une assurance standard ou encore la levée standard à domicile, a été ajouté à ces informations tarifaires. Les tarifs publiés se focalisent sur les colis de 2 kg, un choix courant dans l'environnement de l'e-commerce ou des articles de seconde main. En plus du tarif de livraison à domicile, un tarif généralement plus avantageux pour la livraison dans un « Point Colis » ou un « Point Poste » est affiché, pour autant qu'il soit disponible.

Cette publication de comparaison tarifaire permet au petit utilisateur qui souhaite envoyer un colis de considérer les différents opérateurs, chacun ayant ses propres atouts. Par exemple, l'accent mis sur la livraison dans des pays spécifiques, la rapidité de la livraison, des dimensions maximales assez larges ou les tarifs bas<sup>3</sup>. Pour les informations les plus récentes, des liens sont fournis vers le site Internet de

<sup>1</sup> (appelé C2X)

<sup>2</sup> Règlement (UE) 2018/644 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 relatif aux services de livraison transfrontière de colis [https://ec.europa.eu/growth/sectors/postal-services/parcel-delivery/public-tariffs-cross-border\\_en](https://ec.europa.eu/growth/sectors/postal-services/parcel-delivery/public-tariffs-cross-border_en)

<sup>3</sup> Comme pour la Commission européenne, il s'agit des tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

l'opérateur en question. Conjointement avec les opérateurs, l'IBPT continuera à examiner quels développements et corrections sont possibles afin de rendre cet outil encore plus utile, complet et accessible à l'avenir.

Pour plus d'informations :



**Jimmy Smedts** | Porte-parole

**Institut belge des postes et télécommunications**

Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 bte 1 | 1030 Bruxelles

**T** +32 2 226 88 22 | **M** +32 478 63 91 82 | **www.ibpt.be**

